

DEPARTEMENT DE L'YONNE
Commune de Gurgy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Décision n° 2026/13 : Sollicitation d'une aide financière auprès de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois

LE MAIRE de Gurgy,
VU les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU la délibération 2024/10 du Conseil Municipal en date du 7 mars 2024 portant délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire pour la durée de son mandat ;
Considérant la volonté de la municipalité de proposer à la population une programmation culturelle riche et accessible, incluant notamment diverses expositions et l'accueil d'une résidence d'artiste,

Considérant la possibilité de solliciter une subvention auprès de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois pour soutenir cette initiative,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉCIDE :

Article 1 : D'approuver le dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois pour le financement de la programmation culturelle de l'année 2027.

Article 2 : De solliciter une aide financière d'un montant de **4 000 €** auprès de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois, au titre de l'année 2027.

A Gurgy, le 14 septembre 2026

Le Maire



Cyril CHAUVOT